

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-285/SG/EP constant l'abandon de poste par un élève instituteur et sa radiation de la liste des élèves instituteurs du Cours Normal.

n° 75-285/SG/EP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
17 février 1975

Numéro JO
n° 5 du 10/03/1975

Date du numéro
10 mars 1975

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

—Est constaté, pour compter du 17 décembre 1795 inclus, l'abandon de poste par M. Abdillahi Haibé Ismaél, élève instituteur au cours normal de Djibouti. Art. 2. —Est contatée, pour compter du 17 décembre 1975 inclus, la radiation de la liste des élèves-instituteurs du cour normal de M. Abdillahi Haibé Ismaél.